

Fiche 1 - L'école des années sombres

L'école, avant la guerre

Avant le début de la guerre, l'école française possède des caractéristiques propres. Depuis les années 1881-1882, les lois Ferry (« école gratuite, laïque et obligatoire ») ont permis à de nombreux jeunes de sortir de l'illettrisme grâce à un ensemble de connaissances élémentaires. Mais cette école est encore très conservatrice : le calendrier scolaire est encore calqué sur les travaux des champs et la moisson. L'école n'est obligatoire que jusqu'à 13 ans (14 ans à partir de 1936), donc ils quittent l'école jeune et commencent à travailler tôt. Toutes les communes sont dotées d'écoles primaires mais les établissements du secondaire sont limités la plupart du temps aux préfectures départementales. L'école reste non mixte, à tous les niveaux. L'enseignement secondaire reste élitiste car il est payant ; il n'est donc accessible qu'à une minorité. Les élèves des milieux modestes qui voudraient continuer partent dans l'enseignement technique ou l'enseignement primaire supérieur (voir le schéma). Mais l'université leur reste inaccessible. En 1938, à la veille de la guerre, sur une population d'environ 6 millions d'élèves, tous niveaux et tous âges confondus, seuls 195 000 garçons et filles fréquentent le lycée.

En 1936, à la suite de la victoire du front populaire, un nouveau ministre est nommé à la tête de l'Éducation nationale : Jean Zay. Il est en faveur de la modernisation du système éducatif. Par exemple, il prolonge l'obligation scolaire de 13 à 14 ans ; il limite le nombre d'élèves par classe ; il multiplie par cinq le budget des établissements scolaires. Il est arrêté en 1940 après avoir embarqué à bord d'un navire pour gagner l'Afrique du Nord et il sera emprisonné. Du fond de sa cellule, il participe aux projets clandestins pour refonder l'École dans l'après-guerre jusqu'à son assassinat par la Milice en 1944.

L'école, dans la drôle de guerre

L'entrée en guerre perturbe la rentrée scolaire d'octobre 1939. Nombre d'enseignants sont mobilisés sur le front et les produits indispensables à la vie quotidienne dans les écoles commencent à manquer : papier, charbon... De plus, certaines populations sont déplacées notamment depuis les régions frontalières de l'Est. On parle d'exode. 360 000 Alsaciens et 160 000 Mosellans sont déplacés en septembre 1939 et transférés dans les Sud-Ouest et le Centre de la France. Parmi eux, des enfants qu'il faut scolariser dans le département d'accueil. A Paris, des mesures d'évacuation sont aussi adoptées dans la crainte de bombardements. En août 1939, les petits Parisiens partis en colonies de vacances sont maintenus sur place avec les instituteurs qui les accompagnaient. De plus, 38 000 enfants quittent Paris dans le cadre d'une évacuation organisée. Pour tous ces enfants, la rentrée scolaire se fait en octobre en province. C'est un véritable défi pour les départements d'accueil. Dans le département de la Vienne, par exemple, on est passé de 37 000 élèves à 60 000. Des écoles improvisées sont organisées ; des instituteurs retraités sont mobilisés pour remplacer ceux partis sur le front. Les programmes évoluent peu même si un nouvel enseignement voit le jour : la défense passive. Il s'agit des mesures que le gouvernement met en place pour se prémunir des attaques ennemies. Par exemple, il s'agit d'occulter les fenêtres des habitations le soir afin d'éviter les raids nocturnes. Dans les établissements scolaires, les enseignants simulent des exercices pour rejoindre les abris dans le calme. Les élèves reçoivent aussi une formation sur le port du masque à gaz qu'ils doivent garder à portée de main toute la journée.

La défaite, l'exode et le début de l'occupation

Pour rappel, la France perd rapidement son combat face à l'Allemagne nazie et l'armistice est signé le 22 juin 1940, donc à la fin de l'année scolaire. Les conséquences sont différentes selon les territoires. Dans les régions de l'Est et du Nord, où ont lieu les combats, les cours sont interrompus. Les enfants partent sur les routes menant vers le Sud (ce sont entre 7 et 8 millions de personnes qui partent du Nord vers le Sud). Au cours de cet exode, nombre d'enfants sont perdus. La Croix-Rouge estime à 90 000, le nombre d'enfants perdus. Les médias servent alors de relais pour publier des avis de recherche. Dans les régions du Centre et du Sud de la France, qui échappent aux combats, les cours sont maintenus jusqu'à la fin de l'année scolaire en juin 1940. La rentrée d'octobre 1940 s'effectue dans un climat particulier. En zone occupée, le drapeau à croix gammée flotte sur tous les bâtiments officiels réquisitionnés par les Allemands. L'heure allemande (+1h par rapport à l'heure française) s'affiche sur les horloges, les affiches de propagande recouvrent les murs...

L'absence des professeurs, partis sur le front en 1939 et désormais prisonniers depuis mai-juin 1940, entraîne une atmosphère particulière dans les écoles. Les populations qui ont fui le Nord, n'ont pas encore pu rentrer chez elles et les Allemands n'autorisent les retours que de façon très progressive. En zone non occupée, les écoliers sont marqués pour les évènements des mois précédents. Ils doivent faire face à l'absence d'un père et/ou d'un frère, tués ou prisonniers de guerre. Les écoles doivent aussi s'adapter aux pénuries, notamment de papier. Le rationnement, qui entre en vigueur en septembre 1940, a des effets sur les élèves : sous-nutrition de certains élèves, cantines et internats de plus en plus mal approvisionnés.

Le baccalauréat de 1940 se déroule dans des conditions particulières mais il est maintenu. La date est avancée à la mi-juin et les épreuves ont lieu dans les régions les moins touchées par les combats. Certaines épreuves sont même organisées dans des endroits inhabituels comme des caves. Dès le 17 juin, les épreuves qui n'avaient pas encore eu lieu sont reportées au mois de septembre.

La « Révolution Nationale » à l'école

Installé dès le lendemain de la défaite, le régime de Vichy, sous l'autorité du maréchal Pétain, fait de l'école un levier important pour redresser le pays et pour contrôler la jeunesse. Pour rappel, la devise, le projet du régime de Vichy repose sur trois piliers : travail, famille et patrie. L'école est considérée comme « le prolongement de la famille ». Pendant les quatre années qui suivent, le gouvernement de Vichy impose des directives aux chefs d'établissement, et donc aux enseignements, sources de tensions très importantes. Si dans l'ensemble, on applique ces directives, des enseignants s'y opposent. Le contenu des programmes est modifié. Dès 1942, un nouvel enseignement voit le jour, les questions démographiques, afin d'encourager les jeunes filles à devenir de futures mères de famille. Le cours d'enseignement ménager est rendu obligatoire pour toutes les filles de 14 à 18 ans. Le sens donné à l'enseignement du sport à l'école est modifié : en formant les corps, il faut participer au redressement moral du pays. Il faut donc éloigner la jeunesse des loisirs futiles et de l'alcool. Le sport est valorisé mais dans un contexte où les pénuries alimentaires se multiplient, il devient difficile de compenser les calories brûlées lors des activités sportives. Les programmes d'histoire-géographie sont réécrits. Par exemple, l'enseignement de la Révolution française est interdit et remplacé par l'enseignement d'une « France éternelle » qui serait paysanne, catholique, nationaliste avec des héros symboliques comme Jeanne D'Arc. Les programmes scolaires doivent former des enfants respectueux, obéissants, disciplinés et forts. Par ailleurs, la religion, qui avait été écartée de l'école par la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État, s'immisce à nouveau en classe. Afin de ne pas froisser les Allemands, toutes les représentations agressives du Reich allemand sont interdites. La propagande est omniprésente dans les classes. Une simple dictée peut être l'occasion d'un temps de propagande en reprenant des discours de Pétain par exemple. En novembre 1941, les élèves doivent écrire une lettre au maréchal pour lui dire s'ils ont suivi ses conseils. De nombreuses classes sont aussi marraines d'un prisonnier de guerre. La propagande franchit une nouvelle dimension quand des classes sont reçues par Pétain directement à Vichy. Cette propagande, bien qu'omniprésente, n'a qu'un effet limité car les élèves s'en détournent assez vite, voire s'en moquent. D'ailleurs, les professeurs eux-mêmes ne l'enseignent qu'avec peu de conviction, à l'exception de certains qui soutiennent le régime.

Dès juillet 1940, le régime de Vichy entreprend une épuration systématique dans les rangs de l'École. De nombreux enseignants sont révoqués car il serait des sympathisants de partis de gauche (communistes par exemple), ou car considérés comme Juifs. Le travail féminin est limité et de nombreuses institutrices perdent leur travail. En effet, la loi du 11 octobre 1940 stipule que toutes les femmes mariées, dont le conjoint peut subvenir aux besoins de la famille, doivent quitter leur poste dans la fonction publique.

RESSOURCES : Le système scolaire entre 1938 et 1944

18 à 19 ans				Examens pour les universités
				Année supérieure
17 à 18 ans		Examens pour certaines universités		Baccalauréat 2 ^e partie
		3 ^e année		Philosophie ou Mathématiques
16 à 17 ans		2 ^e année	Baccalauréat 1 ^{re} partie	Baccalauréat 1 ^{re} partie
			1 ^{re}	1 ^{re}
15 à 16 ans		1 ^{re} année	2 ^e	2 ^e
14 à 15 ans	Diplôme	Année préparatoire	Certificat d'études de 1 ^{er} cycle	Certificat d'études de 1 ^{er} cycle
	1 ^{re} année			
	Cours complémentaire	Établissement primaire supérieur	3 ^e	3 ^e

13 à 14 ans	Certificat d'études primaires	4 ^e	4 ^e
	Classe de fin d'études		
12 à 13 ans	Cours supérieur 2 ^e année	5 ^e	5 ^e
11 à 12 ans	Cours supérieur 1 ^{re} année	6 ^e	6 ^e
10 à 11 ans	Diplôme	Diplôme	Diplôme
	Cours moyen = CM2	7 ^e	7 ^e
9 à 10 ans	Cours moyen = CM1	8 ^e	8 ^e
8 à 9 ans	Cours élémentaire = CE2	9 ^e	9 ^e
7 à 8 ans	Cours élémentaire = CE1	10 ^e	10 ^e
6 à 7 ans	Classe enfantine = CP	11 ^e	11 ^e
ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE		COLLÈGE (dirigé par les communes)	LYCÉE (dirigé par l'État)

ORDRE PRIMAIRE
(gratuit)

ORDRE SECONDAIRE
(souvent payant)

Fiche 2 - Résister à l'école

Les enseignants résistants

Traumatisée par la Grande Guerre, l'École s'est reconstruite sur de valeurs démocratiques, humanistes et pacifistes. L'Occupation et la « Révolution nationale » voulue par Vichy menacent ces valeurs. Le gouvernement collaborationniste va procéder à la surveillance étroite du corps enseignant et elle sanctionne, révoque, met à la retraite d'office les fonctionnaires qu'elle perçoit comme irrespectueux.

Les enseignants, car ils ont des compétences spécifiques, sont des atouts essentiels aux organisations de la Résistance. Ils deviennent des piliers de la presse clandestine, fournissent des faux papiers et dirigent certains maquis. Nombre d'instituteurs exercent souvent à cette époque les fonctions de secrétaires de mairie et ils ont donc accès à des documents administratifs, ce qui leur permet de participer à la fourniture de faux papiers et des tickets de rationnement. Les établissements scolaires sont également souvent équipés de laboratoires ou d'ateliers précieux pour fournir les équipements nécessaires aux actions résistantes. Par exemple Madeleine Gourbeillon, au lycée Fénelon de Lille, a imprimé le journal clandestin *Le Nord Libre*, dans le grenier de l'Institut de physique.

Les enseignants occupent souvent des responsabilités importantes dans les mouvements de résistance. C'est le cas de Marc Bloch pour le mouvement Franc-Tireur par exemple ou Lucie Aubrac pour Libération-Sud. De nombreux responsables militaires ou chefs de maquis sont enseignants ou instituteurs comme Jean-Jacques Chapou dans le Lot.

Les élèves résistants

Trop jeunes pour avoir combattu en 1940, les lycéens et les étudiants sont souvent les premiers à exprimer leur rejet de l'occupation allemande. Dès la rentrée d'octobre 1940, des petits gestes d'opposition apparaissent sous la forme de graffitis ou de distributions de tracts clandestins fabriqués de façon artisanale. A Paris, à l'université de la Sorbonne, l'opposition à l'occupation grandit rapidement. Les étudiants jouent le sens du mot allemand Efl (onze). Ce mot est inscrit sur les murs du quartier. Or il s'agit d'un message codé signifiant « Longue vie à la France ». L'arrestation par les Allemands de Paul Langevin, professeur au collège de France et ouvertement antifasciste, entraîne une manifestation le 8 novembre 1940 à la Sorbonne autour d'une cinquantaine d'étudiants.

Le 11 novembre 1940, dans l'après-midi, des groupes de lycéens et d'étudiants convergent vers les Champs-Élysées. Ils sont quelques milliers et entonnent *La Marseillaise*. La police française tente d'intervenir. Vers 17h, c'est au tour de la police militaire allemande d'agir. Des tirs sont échangés faisant plusieurs blessés. Les manifestants se dispersent mais certains sont arrêtés. Le bilan officiel est de 123 arrestations, une majorité de lycéens venant principalement des lycées Buffon, Janson de Sailly, Voltaire, Chaptal, Louis-le-Grand et Henri IV. Ce défilé constitue la première manifestation importante contre l'occupation allemande et il est même relayé par la presse clandestine et la BBC (radio anglaise).

Dès 1941, ces actions spontanées sont remplacées par de véritables organisations de Résistance qui naissent et se développent dans les lycées et universités. Le mouvement Défense de la France est créé à la fin de l'année 1940 à Paris par trois étudiants. Un groupe d'élèves du Lycée parisien Henri IV participe activement au développement du mouvement résistant Les Volontaires de la Liberté. De manière générale, tous les grands mouvements de résistance de la zone Nord comme de la zone Sud se dotent de sections de jeunesse qui recrutent dans le monde scolaire et universitaire.

A Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, le lycée Lalande voit se développer en 1941 des manifestations d'hostilité à l'égard de l'État français collaborationniste. Un groupe lié au mouvement résistant Libération se met en place dans l'établissement. Parmi les actions menées, on peut citer la destruction, le 21 mai 1943, des fiches de recensement de l'Office département du Travail, permettant le départ de Français vers les STO (Service du travail obligatoire). Le 5 juin 1944, le Milice fait irruption dans le lycée durant les épreuves du baccalauréat et arrête de nombreux élèves et professeurs. Le lycée de Lalande est le seul lycée civil de France à avoir obtenu la médaille de la Résistance française.

Une résistance au quotidien dans les établissements scolaires

Les établissements scolaires sont le lieu quotidien de gestes de refus envers l'Occupation et la politique de Vichy. Pour les enseignants, il peut s'agir, par exemple, de ne pas appliquer dans leur classe les directives du régime et de ne pas participer au culte à l'égard du maréchal Pétain (en refusant de faire chanter *Maréchal nous voilà* par exemple). Du côté des élèves, les formes de refus sont nombreuses et se manifestent par des dessins à la craie ou des graffitis favorables au général de Gaulle et aux Anglais, ou critiquant le régime de Vichy et l'occupant allemand.

En zone occupée, dans certains établissements, on assiste à une confrontation directe entre la jeunesse et l'occupant. Par exemple, le 5 août 1940, le maire de Bondues est informé par les autorités allemandes que la jeune institutrice de 19 ans se voit interdite d'exercer son métier car elle aurait une attitude trop hostile envers l'occupant. En novembre 1940, dans le Nord, l'inspection académique indique que de nombreux établissements n'affichent pas le portrait du maréchal Pétain.

Le milieu enseignant s'investit fortement dans les opérations sociales d'assistance auprès des plus jeunes et des nécessiteux. Par exemple, Andrée Salomon et Georges Garel se chargent de placer dans des familles sûres et de scolariser plus de 1000 enfants juifs sous de fausses identités entre 1942 et 1944. A Lille, le lycée Fénelon accueille plusieurs enfants juifs.

L'éducation dans les camps d'internement sur le sol français doit aussi être évoquée. Ces camps accueillent des Espagnols républicains fuyant le régime de Franco, des étrangers dits indésirables dans leur pays et des populations persécutées par le régime de Vichy, notamment les Juifs. Ces camps deviennent vite les antichambres de la déportation et de la Shoah. Les conditions d'enfermement de familles entières y sont très dures. Le maintien de structures scolaires dans ces camps constitue un enjeu considérable. Mais l'enseignement y est désorganisé, voire quasiment impossible. Convaincues que l'école est essentielle, des organisations de sauvetage développent des colonies éducatives pour les enfants juifs. Ces enfants sont arrachés des camps d'internement. On peut par exemple penser à la structure établie à Izieu. Cette dernière est restée tragiquement dans les mémoires car le 6 avril 1944, Klaus Barbie (chef de la gestapo à Lyon) fait arrêter le matin les 44 enfants juifs et leurs 7 encadrants.

La répression allemande contre les enseignants et les élèves résistants

De nombreux lycéens et étudiants ayant rejoint la Résistance tombent sous le coup de la répression allemande. Par exemple, 5 lycéens et étudiants, membres des Bataillons de la jeunesse, figurent parmi les 27 accusés lors du procès de la maison de la Chimie de mai 1942. Ils sont condamnés à mort par le tribunal militaire allemand et fusillés, à l'exception du plus jeune d'entre eux (16 ans). Le 10 juin 1944, 41 jeunes résistants parisiens, lycéens et étudiants, qui avaient rejoint le maquis de Sologne tombent sous les balles allemandes ou sont déportés. Les enseignants sont aussi victimes de la répression. Professeur au lycée Victor Hugo à Paris, Renée Lévy est contrainte de quitter son poste car elle est juive. Elle rejoint le réseau du musée de l'Homme puis le réseau Hector. Elle est dénoncée et arrêtée par les Allemands le 25 octobre 1941. Elle est transférée en Allemagne et condamnée à mort le 30 avril 1943. Elle est guillotinée le 31 août 1943.

Fiche 3 - Penser l'école de demain

A Londres, puis à Alger, des politiques, des syndicalistes, des intellectuels préparent l'après-guerre ; ils imaginent l'avenir du pays et certaines structures de réflexion sont créées dont plusieurs concernent l'École. La résistance intérieure réfléchit aussi au système scolaire. De nombreuses propositions inspirent les réformes qui sont menées au lendemain de la guerre.

La défaite de 1940

Les résistants sont persuadés que l'École a une part de responsabilité dans le désastre de 1940. Pour eux, elle serait coupable de ne pas avoir suffisamment inculquer l'esprit civique ni d'avoir suffisamment assuré le renouvellement démocratique des élites. Selon eux, l'École, qui avait pourtant bien su développer le patriotisme indispensable à la victoire de 1918, aurait échoué dans l'entre-deux-guerres. Ce manque d'esprit civique peut se voir notamment au moment de l'exode où de nombreux responsables ont préféré abandonner leurs fonctions plutôt que de continuer à protéger leurs concitoyens. L'autre élément expliquant la défaite résiderait dans les graves défaillances des classes dirigeantes. Par exemple, l'historien Marc Bloch explique que la déroute militaire de mai-juin 1940 serait en partie due à une faillite intellectuelle et morale. La reproduction sociale en serait en partie responsable (les enfants des bourgeois deviennent à leur tour des bourgeois). Par exemple, on fait le constat que les classes de lycées restent réservées aux enfants de la bourgeoisie. Les réformes voulues par les Résistants se tournent résolument vers la modernité.

L'École de la « France libre »

A Londres, à la suite de l'appel du général de Gaulle, un gouvernement opposé à celui de Vichy voit le jour. Le commissariat à la justice et à l'instruction publique est dirigé par René Cassin. Il charge des commissions d'études de réfléchir aux problèmes de l'après-guerre. La commission présidée par Joseph Cathala, de juillet 1942 à juillet 1943, se consacre aux problèmes intellectuels et à l'instruction. Joseph Cathala est un professeur de Chimie de l'université de Toulouse qui a rejoint l'Angleterre au cours de l'été 1940. La commission est composée d'une trentaine de membres : 30% d'enseignants (essentiellement des professeurs à l'université), des militaires, des juristes, des journalistes, des diplomates, des syndicalistes et deux parlementaires. La commission recommande la fusion des écoles publiques et privées dans une même structure nationalisée, l'introduction d'un enseignement religieux facultatif et le développement d'un enseignement civique et moral.

L'Afrique du nord est libérée grâce au débarquement des Alliés et le comité français de la Libération nationale s'installe à Alger. Une nouvelle commission pour la réforme de l'enseignement est mise en place. Elle est présidée par Marcel Durry. Elle travaille de mars à août 1944. Elle propose des réformes intéressantes notamment la démocratisation de l'enseignement secondaire. A 12 ans, l'élève doit être, selon elle, orienté dans une de trois voies (classique, moderne ou technique) mais il n'y a aucune distinction hiérarchique entre ces trois voies.

L'École de la Résistance

Dans un premier temps, les pionniers de la Résistance sont assommés par les très nombreuses tâches à effectuer et ils n'ont guère le temps de penser à l'avenir du pays. A partir de la mi-1942, quelques jalons sont posés via des revues clandestines : un enseignement ouvert à tous, sans distinction d'origine, ni de classe et adapté aux différentes aptitudes de chacun. D'autres publications clandestines comme *L'Université libre* ou la *Revue Libre* ou les *Cahiers de la Libération* nourrissent la réflexion sur l'école. Le programme du Conseil national de la Résistance (CNR), adopté le 15 mars 1944, synthétisent tous ces travaux et appelle à une nécessaire démocratisation de l'École pour permettre une ouverture sociale plus large aux fonctions les plus importantes.

Qu'est-ce que le CNR ? En mai 1943, Jean Moulin parvient à unifier les principaux mouvements de résistance en zone sud (Combat, Franc-Tireur et Libération-Sud) ainsi que les partis et syndicats qui continuent à exister clandestinement, à l'intérieur d'un organe nommé Conseil national de la Résistance. Des représentants de

mouvements résistants, de partis politiques et des syndicalistes s'unissent pour préparer la Libération de la France et penser à l'après-guerre.

L'École de la France libérée

La Libération de la France ouvre une ère nouvelle pour l'École. Les écoles primaires supérieures sont supprimées et rattachées à l'enseignement secondaire. Ceci permet aux meilleurs élèves de poursuivre plus facilement leurs études une fois sortis de l'école primaire. La voie est ouverte vers la mise en place d'un collège unique qui ne voit le jour que dans les années 1970. Les événements de 1939-1945 ont démontré combien l'École devait aussi constituer un lieu de formation civique. En 1948, l'Instruction civique fait son entrée dans les programmes scolaires. Les délégués scolaires sont aussi institués dans les classes afin de renforcer les droits des élèves. Dans le cadre du gouvernement provisoire de la République française, et afin d'appliquer les propositions élaborées pendant la guerre, le ministre de l'Éducation nationale René Capitant crée une commission ministérielle d'études pour la réforme de l'enseignement. Elle est présidée successivement par deux intellectuels : Paul Langevin jusqu'en 1946 puis Henri Wallon. L'objectif était, dans le contexte de la reconstruction et de la sortie de la guerre, de doter la France d'un grand système éducatif démocratique qui lui permettrait d'être un concurrent sérieux avec les autres pays développés. Le plan Langevin/Wallon envisage la création d'un enseignement gratuit, laïque et obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans. Mais le projet fut remis tardivement et, dans un contexte de guerre froide et du fait des liens entre Langevin et Wallon avec le parti communiste, le projet fut rejeté.